

UNION EUROPÉENNE/RUSSIE

Il faut donner une importance accrue aux préoccupations relatives aux droits humains

Index AI : IOR 61/009/2006

ÉFAI

**Embargo : jeudi 16 mars 2006
(07h00 TU ; 09h00 heure de Bruxelles)**

**COMMUNIQUÉ DU BUREAU
EUROPÉEN D'AMNESTY
INTERNATIONAL**

(Bruxelles, le 16 mars 2006) La question de la détérioration de la situation des droits humains en Russie doit être abordée par l'Union européenne, selon Amnesty International, alors que le président Barroso se prépare à rencontrer Vladimir Poutine à Moscou pour définir un nouveau partenariat stratégique avec la Russie.

Il est d'autant plus important que la Russie fasse des gestes significatifs pour améliorer la situation des droits humains sur son territoire que son rôle au sein de la communauté internationale va croissant : présidence du G8 et future présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Dans une lettre au président de la Commission européenne, Amnesty International souligne que l'UE peut être un catalyseur important de cette amélioration mais qu'elle risque de transmettre le message inverse si elle choisit de ne pas faire état de ses préoccupations à la Russie.

« *Les problèmes endémiques de la Russie en matière de violations des droits humains n'ont pas été résolus et certains aspects se sont même aggravés parce que la Russie a été autorisée à ne pas assumer les conséquences de ses actes* », a déclaré Dick Oosting, directeur du Bureau européen d'Amnesty International.

« *Le fait que la Russie joue un rôle plus important au sein de la communauté internationale devrait entraîner une plus grande responsabilisation et une surveillance plus étroite, pas le contraire* », a-t-il ajouté.

Les autorités russes ont pris récemment des mesures qui témoignent d'un manque de prise en compte de leurs responsabilités :

– aux termes de nouvelles lois, les organisations de la société civile sont soumises à un contrôle énormément accru du

gouvernement sur leur travail ; la formulation extrêmement vague de ces nouvelles dispositions laisse les organisations à la merci de décisions arbitraires des autorités. Ces changements interviennent au moment où de nombreuses ONG sont soumises à des attaques répétées des autorités russes par l'intermédiaire des médias, ou par le biais de poursuites judiciaires ;

– l'inquiétude augmente face aux pratiques mises en œuvre dans le cadre de ce que la Russie qualifie d'opération « *contre-terroriste* » dans le Caucase du Nord, où des informations font régulièrement état de « disparitions », de torture et de détentions arbitraires. L'impunité semble régner, quelques très rares personnes soupçonnées de tels agissements ayant été identifiées et déférées à la justice ;

– loin de s'éteindre, le conflit en Tchétchénie non seulement se poursuit mais s'étend aussi à l'Ingouchie et la Kabardino-Balkarie. Des milliers de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur de la région mais, malgré cela, certains pays membres de l'UE ont récemment renvoyé en Russie des demandeurs d'asile tchétchènes.

Face à ce tableau inquiétant de violations des droits humains très répandues, Amnesty International considère qu'il est urgent que l'UE exerce sur la Russie des pressions convaincantes qui débouchent sur des signes de bonne foi crédibles de la part de ce partenaire. ●

Pour prendre rendez-vous pour une interview, faire des commentaires ou obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le :

Bureau européen d'Amnesty International à Bruxelles

Tél. : +32-2-5021499

Fax : +32-2-5025686

Courriel : AmnestyIntl@aieu.be

Site: <http://www.amnesty-eu.org>